

**2017 MISE A DISPOSITION des protocoles médicaux du CHU de Rennes : filière obstétricale**

Ces protocoles mis à disposition des partenaires du réseau périnatal 35 sont fournis à titre indicatif, ils n'ont pas été validés par la direction du réseau et à ce titre n'engagent pas sa responsabilité. Les textes sont relayés *in extenso*, ils ne peuvent en aucun cas être modifiés ni diffusés hors contexte.

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES**Département de Gynécologie Obstétrique et Reproduction Humaine****Professeur P. POULAIN**

ooooo

CREATION	PROTOCOLE GHR, BLOC, SDC	MISE A JOUR
Octobre 2012	AVB et UTERUS BICICATRICIEL2012	Décembre 2012

• INDICATIONS

- accord de la patiente
- grossesse de déroulement normal

• PROTOCOLE

- récupérer compte-rendu opératoire des césariennes précédentes (incision segmentaire transversale)
- **pelvscanner** systématique avec **bassin normal**
 - $TU \geq 12$
 - $PRP \geq 10.5$
 - Biépineux ≥ 10
- fœtus en **présentation céphalique**, contre-indication pour les sièges et les grossesses multiples
- biométries vers 37 SA avec fœtus eutrophe ($\leq 90^{\text{ème}}$ percentile pour l'estimation pondérale)
- dossier présenté systématiquement au staff obstétrical
- pas de déclenchement

• SURVEILLANCE TRAVAIL



2017 MISE A DISPOSITION des protocoles médicaux du CHU de Rennes : filière obstétricale

Ces protocoles mis à disposition des partenaires du réseau périnatal 35 sont fournis à titre indicatif, ils n'ont pas été validés par la direction du réseau et à ce titre n'engagent pas sa responsabilité. Les textes sont relayés *in extenso*, ils ne peuvent en aucun cas être modifiés ni diffusés hors contexte.

- prévenir le sénier de garde à l'entrée de la patiente
- APD précoce
- Syntocinon® autorisé jusqu'à 60 ml/h
- tocométrie interne systématique
- césarienne après 2 heures de stagnation
- pas de révision utérine systématique